



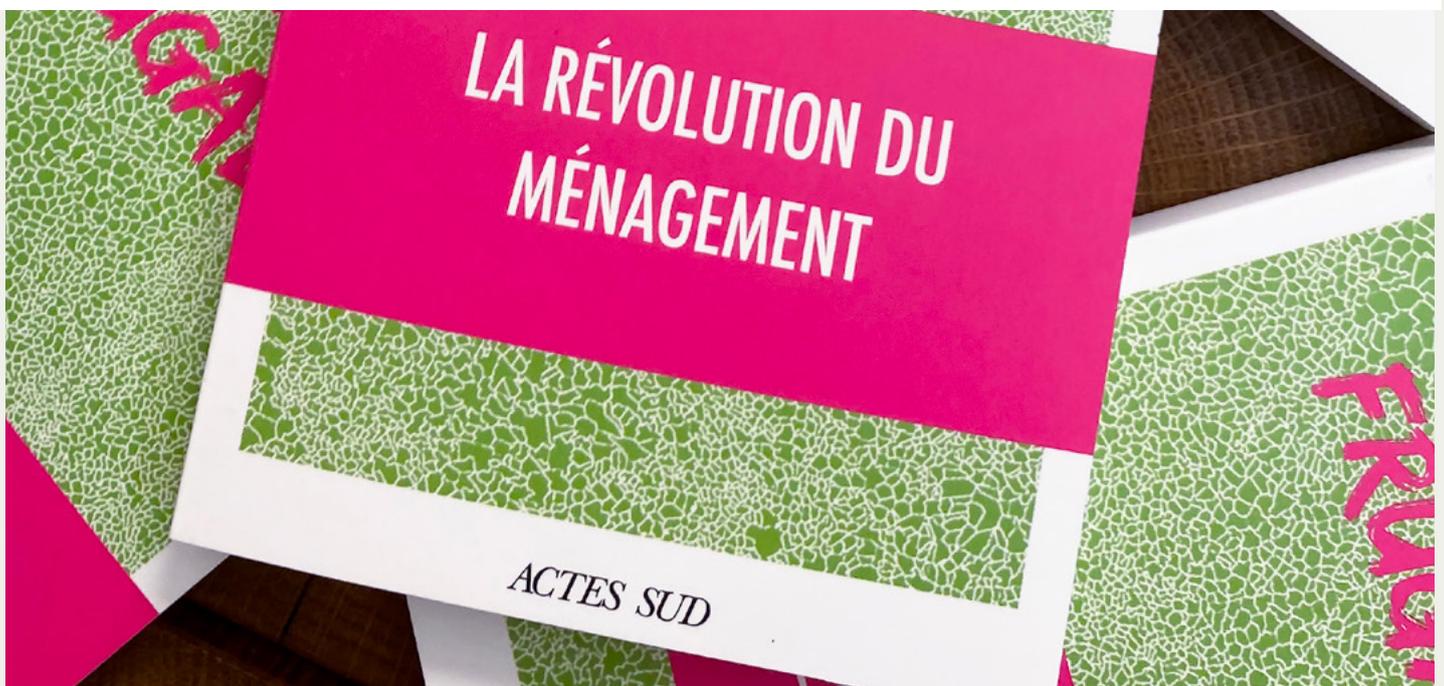
FRUGALITÉ
HEUREUSE
& CRÉATIVE



COMMUNE FRUGALE

4 ENGAGEMENTS ET 30 PRINCIPES
POUR LE MÉNAGEMENT
DES TERRITOIRES

www.frugalite.org



(S')ENGAGER / NE PLUS ADMINISTRER

1. Construire une culture de l'implication et de l'intelligence collective.
2. Revaloriser la commune comme échelle politique appropriée à l'action collective.
3. Redéfinir et temporaliser les modalités de l'initiative locale, de la participation citoyenne et d'une gestion communale participative pour fabriquer de l'en-commun.
4. Élaborer un droit du sol démocratique et contextualisé.
5. Adapter les outils réglementaires : le SCoT devient Schéma Commun de Transition ; le PLU, Plan Local de Frugalité.
6. Placer la qualité et l'innovation au cœur des commandes publiques et privées.

CONTENTER / NE PLUS CONSOMMER

7. Mettre en valeur le territoire de proximité, les circuits courts et les ressources et savoir-faire locaux.
8. Faire mieux avec moins, rassasier de vrais besoins et de justes désirs pour vivre heureux, écoresponsables et solidaires.
9. Faire mieux avec moins de besoins énergétiques par une approche bioclimatique du soleil, du vent, du sol et du végétal.
10. Faire mieux avec moins de ressources par le recours aux matériaux biosourcés, géosourcés et au réemploi. Réserver béton armé et ciment aux usages sans alternative.
11. Faire mieux avec moins de technologies complexes, gaspilleuses, plus ou moins connectées. Réduire l'entretien et la maintenance. Recourir à des techniques frugales robustes.

RÉHABILITER / NE PLUS CONSTRUIRE

12. Redonner vie au déjà-là dans le respect de l'héritage bâti et du patrimoine vernaculaire.
13. Préférer la réhabilitation des lieux et l'extension des bâtiments existants. N'engager de destruction/reconstruction et de construction neuve que par impérieuse nécessité.
14. Envisager la réhabilitation dans tous les sens du mot : amélioration, adaptation, réparation, revitalisation, régénération tant sociale que technique, retour en estime. Privilégier les réhabilitations complètes et performantes.
15. Accompagner la montée en compétences des artisans et des entreprises dans le colossal chantier de la réhabilitation de l'existant et engager la transformation du modèle économique dominant.
16. Mettre en place une offre de financement de la réhabilitation complète et performante sans reste à charge pour les ménages en situation de précarité.
17. Encourager l'emploi des locaux vacants, la mutualisation, le partage et les usages transitoires. Préférer l'usage partagé à la possession et la mutualisation à la privatisation.
18. Libérer des espaces publics aujourd'hui envahis par les voitures.

MÉNAGER / NE PLUS AMÉNAGER

19. Sortir de l'approche productiviste et consumériste des territoires.
20. Mettre fin à l'artificialisation des sols due à l'étalement urbain et à l'agriculture intensive.
21. Tirer parti des capacités des tissus existants avant toute extension.
22. Revitaliser les friches urbaines, militaires, industrielles, ferroviaires, portuaires et commerciales, dans les limites du périmètre déjà construit et artificialisé et dans le respect des continuités écologiques.
23. Développer des alternatives désirables aux lotissements et aux ZAC.
24. Proposer des alternatives à la voiture individuelle adaptées à chaque territoire, réduire les déplacements contraints, les distances longues étant celles du transport en commun.
25. Lutter contre l'accaparement et la spéculation : développer des dispositifs de dissociation du foncier et du bâti par la mise en place de foncières et régies communales. Installer des modalités de maîtrise des coûts de vente et de location du bâti.
26. Rechercher des densités contextualisées, avec des qualités écologiques et sociales pour accueillir la vie, qui ne servent pas d'alibi à une rentabilité financière maximalisée et ne portent pas préjudice aux équilibres écologiques.
27. Mettre en réseau les trames verte des plantes, bleue des eaux, brune des sols, noire de la nuit et blanche de la nature accueillante.
28. Respecter le cycle de l'eau, laisser la pluie s'infiltrer dans la « ville-éponge » pour fournir l'eau potable des populations, irriguer la végétation, nourrir et climatiser villes et villages.
29. Mettre l'alimentation au cœur de la pensée du territoire. Promouvoir une agriculture locale, non industrielle, qui produit une nourriture de qualité et façonne des paysages généreux.
30. Valoriser le vivant pour ce qu'il est et non pour ce qu'il procure. Cohabiter avec la biodiversité, les milieux et les lieux de ce territoire partagé provisoirement.
Prendre soin du vivant, c'est prendre soin de nous-mêmes !